

SECTION DE LA MOSELLE

Déclaration liminaire CTL (comité technique local) du 24/06/2014

Monsieur le Président,

La réforme territoriale a été officialisée par le Président de la République le 2 juin dernier. Ce projet de loi qui prône l'intercommunalité et la fusion des régions n'est absolument pas partagé par FO.

Son impact sur la présence des Services Publics au plus proche de nos concitoyens, l'impact sur les personnels et le risque d'un droit différencié d'une région à une autre sont, pour FO, désastreux.

Le même jour, la commission européenne diffusait « ses recommandations » concernant le « programme de réforme de la France pour 2014 ».

En effet, la commission a clairement indiqué que la France devait prendre des mesures préliminaires au processus de décentralisation en cours (acte III), d'ici à décembre 2014, « en vue d'éliminer les doublons administratifs, de faciliter les fusions entre collectivités locales, de préciser les responsabilités à chaque niveau de ces dernières ».

Dans le cadre de l'acte III de la décentralisation, les nouvelles grandes régions auront davantage de responsabilités. Elles disposeront, notamment, de moyens financiers propres, à savoir des impôts locaux spécifiques supplémentaires, ainsi que des pouvoirs normatifs voire réglementaires.

Il s'agit, comme Force Ouvrière le dénonce depuis octobre 2012, d'une organisation de la République en fédérations de Régions très autonomes (y compris vis-à-vis du droit national), aux pouvoirs d'adaptations locales, et s'intégrant dans le modèle d'une « Europe de grandes Régions »

Pour FO ces réformes remettent en cause la République une et indivisible, l'égalité républicaine, l'égalité de droit

La DGFIP subit et subira de plein fouet toutes ces mesures au travers de la MAP, de la démarche stratégique et bientôt au travers de la RGMB (la Révision Générale des Missions de Bercy). Michel Sapin a en effet annoncé au Comité Technique Ministériel du 30 avril dernier l'ouverture d'un cycle de réunions pour effectuer une revue générale des missions de chaque direction de Bercy !

Lors de son congrès National en avril 2014,

FO-DGFIP a exigé l'arrêt de la démarche stratégique et des suppressions d'emplois

FO-DGFIP s'est dit opposé à toutes les réformes, restructurations, fusions et fermetures de postes et services et à toute régionalisation, voire inter-régionalisation de nos missions.

Ces réformes s'inscrivent dans le Pacte de responsabilité et les 54 Milliards de réductions des dépenses publiques dont 19 Milliards pour l'Etat par le gel du point d'indice jusqu'en 2017, les suppressions d'emplois notamment dans notre Ministère et les baisses drastiques de nos crédits de fonctionnement.

Enfin, sur le sujet de la prime d'accueil FO-DGFIP tient à formaliser plusieurs remarques ;

Son annonce a été faite sur Ulysse par un message du DG le 14 mai 2014, veille de la grève Fonction Publique sans finalisation des discussions en cours avec les syndicats nationaux.

Le secret entourant la communication du contenu de cette prime (note ciblée commandement sur Nausicaa) et le recensement confidentiel des bénéficiaires a généré beaucoup d'interrogations, de mécontentement, de frustrations parmi les personnels.

FO-DGFIP constate qu'une fois de plus notre administration a mis en place une usine à gaz pour répondre aux contraintes de l'exercice de la mission accueil.

Enfin ce sujet n'étant pas inscrit à l'ordre du jour du CTL, FO-DGFIP vous demande Monsieur le Président des explications sur son attribution en Moselle, (qui a droit et sur quelles bases ?).